

Prix Europe-Hippocrène sous Présidence française

Pour donner l'envie d'Europe aux jeunes...

La sixième édition du Prix Europe de l'enseignement agricole français est lancée !

Ce prix promeut les échanges européens des établissements de formation. La nouvelle édition s'inscrit en cohérence avec la Présidence Française de l'Union Européenne (PFUE) couvrant le premier semestre 2022.



Le Prix Hippocrène de l'éducation à l'Europe est un concours proposé aux établissements d'enseignement, qui récompense les meilleurs projets de partenariat européen élaborés par une classe et ses professeurs. Lancé en 2010 à l'initiative de la Fondation Hippocrène, l'objectif est de donner l'envie d'Europe aux

jeunes. Et depuis 2017, avec le soutien de la Représentation en France de la Commission européenne (RFCE) et le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), ce prix s'adresse également à l'enseignement agricole technique et supérieur, public et privé sous contrat.

Les candidatures sont ouvertes du 15 novembre 2021 au 18 janvier 2022.

Les établissements candidats sont appelés à présenter un projet original élaboré par une classe avec son ou ses professeur(s) dans le domaine de la citoyenneté européenne. Il

s'agit d'encourager les échanges avec de jeunes Européens et la découverte d'une autre culture et d'autres approches, à travers une production commune réalisée dans le cadre d'un partenariat.

Tous les types de partenariats avec un établissement scolaire situé dans l'un des pays partenaires sont éligibles. Il peut s'agir d'un partenariat européen élaboré par l'établissement (jumelage actifs, projets pédagogiques partagés, partenariats virtuels, échanges d'apprenants, mobilités entrantes/sortantes d'apprenants et d'enseignants, etc...).

Les partenariats peuvent concerner une ou plusieurs disciplines et sont ouverts à de multiples thèmes d'échange (acquisition de compétences linguistiques et interculturelles). Les partenariats doivent être initiés et le projet en cours d'élaboration à la présentation du dossier. Les principaux critères d'évaluation du projet portent sur le nombre et la qualité du ou des partenariats, leur réciprocité (mobilités réciproques), la qualité du projet (contenu, pédagogie), sa valorisation dans et hors de l'établissement, la motivation de l'équipe pédagogique, le portage par les apprenants et la catégorie d'apprenants touchés.

Les partenariats menant à la réalisation de productions communes et à la valorisation du projet sont particulièrement appréciées par le jury.

Ces initiatives s'inscrivent pleinement dans la mission de coopération européenne et internationale dévolue à l'enseignement agricole. Il participe à l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale des apprenants de l'enseignement agricole.

A travers ce concours, l'engagement de l'Enseignement agricole dans le projet européen doit être valorisé, notamment via les actions et partenariats européens des établissements d'enseignement agricole.

Un prix d'un montant de 5 000 euros destiné à la réalisation du projet sera remis à l'établissement lauréat par la Fondation Hippocrène.

La remise des prix s'inscrira dans le contexte de la PFUE. Une délégation de lauréats sera invitée à Paris, à La Sorbonne, début mars 2022.

A noter que la catégorie « Enseignement agricole » est également éligible pour le Grand Prix, d'un montant de 10 000 euros, qui est choisi parmi l'ensemble des catégories du concours (commun aux établissements de l'éducation nationale et de l'enseignement agricole).



**Et cerise sur le gâteau,
un grand Prix d'un montant
de 10 000 euros récompense
LE projet le plus réussi !**

[Modalité de participation et règlement](#), dates et contacts relatifs à ce concours.

Trois dossiers pré-sélectionnés au niveau national seront transmis au Grand Jury, qui auditionnera à Paris début février 2022 les candidats finalistes.

Hippocrène donne des ailes à l'enseignement agricole

En 2021, le « Grand Prix » a été remporté par un établissement de l'enseignement agricole, reconnaissant ainsi la priorité donnée par le MAA à la coopération européenne et internationale dans la formation.

Retour sur les primés 2021 : les trois finalistes de la catégorie « Enseignement agricole »

Le 31 mai 2021, les lauréats du Prix Hippocrène de l'éducation à l'Europe 2021 ont reçu leurs diplômes lors d'une cérémonie officielle à distance.

– le LEGTA François Rabelais de Civergols (48), pour son

projet » Devenir ambassadeurs d'une Agriculture durable en Europe »

Le mot de la directrice de la Fondation Hippocrène : "Le thème de l'agriculture durable nous a plu puisqu'il est d'actualité. Ce projet Erasmus a été mené avec des classes de Slovaquie et de Finlande. L'idée consiste à mettre en place des équipes transnationales composées d'élèves des trois pays. Chacune d'entre elles est chargée de créer une mallette de jeux communs permettant d'aborder ce thème et d'apprendre en s'amusant sur l'agriculture durable en Europe. C'est donc une approche ludique, appuyée par un magazine virtuel qui a été monté entre les classes pour que les élèves puissent échanger"

Témoignage de l'enseignante au LEGTA de Civergols (Lozère, St-Chély d'Apcher), représentante des lauréats du 1er prix Catégorie Enseignement agricole

- le LEAP Saint Dominique de Valréas (84), pour son projet » « 6!YES » 6 Innovations young european search »
- l'Institut Lemonnier de Caen (14), pour son projet » La bataille de Normandie, un fait historique clé de la construction européenne »

Ils ont chacun présenté leur projet le 31 mars 2021, devant le jury composé de personnalités européennes et du monde de l'éducation. Ils ont été unanimement salués pour leur qualité et l'enthousiasme des prestations réalisées.

Le classement fut un exercice particulièrement serré, et les résultats de l'édition 2021, annoncés par la Fondation Hippocrène, ont souligné assurément l'engagement européen de l'enseignement agricole.

Pour la première fois, le Grand Prix a été remporté par un lycée agricole, celui de Saint Dominique de Valréas (84). Le prix de la Catégorie Enseignement agricole

revient quant à lui au LEGTA François Rabelais de Civergols (48).

Le mot de la directrice de la Fondation Hippocrène : "Je suis très heureuse parce que c'est la première fois depuis la participation du ministère de l'Agriculture que le grand prix est attribué à la catégorie enseignement agricole. Ce projet "6!YES" était très complet et original. Il a été initié en 2018 et réunit des élèves de France donc, mais aussi d'Espagne, d'Allemagne, de Bulgarie et de Chypre, qui réfléchissent ensemble à des innovations destinées à adapter la pratique de l'agriculture aux objectifs de développement durable. Les élèves de tous ces pays travaillent ensemble, échangent des idées par vidéos, et ces propositions concrètes ont même été présentées aux députés européens ! Le projet est donc très complet, il permet à chacun de se confronter à d'autres pays, mais aussi aux institutions européennes".

Témoignage de Sophie Laval, enseignante de l'établissement de Valréas, représentante des jeunes lauréats du Grand Prix Hippocrène 2021

Le futur projet envisagé par Valréas est de développer un véritable Pôle Coopération Internationale au sein de l'établissement afin de permettre à tous les élèves de s'investir dans des projets Erasmus+ à chaque rentrée scolaire et de participer à des mobilités dans d'autres pays d'Europe pour rencontrer leurs homologues et partager une vision commune de l'Europe avec eux, en alternant des projets en anglais, en français et en espagnol puisque ce sont les 3 langues enseignés au Lycée Saint Dominique de Valréas.

Quel bel encouragement pour tous les établissements à poursuivre les actions en faveur de l'ouverture européenne et internationale ! Espérons que vous serez encore plus nombreux encore pour l'édition 2022 du Prix Hippocrène, lancée sur fond de Présidence Française de l'Union Européenne !

[Modalité de participation et règlement, dates et contacts](#)

relatif du Prix Europe-Hippocrène 2022.

Les candidatures des établissements participants de l'enseignement agricole devront être adressées par courriel, d'ici le 18 janvier 2022. Contact en DRAAF/DAAF : [personne en charge de la coopération internationale](#)